



CAMP DE L'ÎLE AUX PIPIANES

INSTRUCTIONS POUR INSCRIPTION 2025

Chers parents, la période d'inscription au Camp de jour de l'Île aux Pipianes pour la saison estivale 2025 est débutée. Voici donc les documents nécessaires pour l'inscription de votre ou de vos enfants.

L'âge requis pour être accepté est entre 5 et 11 ans. Nous acceptons également les enfants de 4 ans qui ont complété leur maternelle 4 ans.

LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU ENTRE LE 29 AVRIL ET LE 6 MAI 2025.

Les formulaires devront nous être retournés d'ici le 6 mai 2024 à 16 heures.

Vous devez compléter toutes les sections du formulaire :

1. Fiche d'inscription en y inscrivant bien le **choix de vos semaines;**
** Nous accepterons uniquement les inscriptions à la semaine.*
2. Fiche santé et section besoins particuliers (s'il y a lieu);
3. Fiche relative aux renseignements pour votre relevé d'impôts.

Vous devez nous retourner la trousse par courriel à campdejour@stsimeon.ca.

S'il y a un trop grand nombre d'inscriptions pour certaines semaines d'opération, vous serez placés sur une liste d'attente. Advenant un trop grand nombre d'inscriptions pour une semaine, les enfants de Saint-Siméon seront privilégiés. L'heure de réception des formulaires détermine l'ordre de priorité.

Pour information, vous pouvez communiquer avec nous via la page Facebook du Camp ou par courriel au campdejour@stsimeon.ca. Dès le 30 juin, vous pourrez communiquer directement avec l'équipe au 418 534-4057.

Les paiements se font par transfert de fonds électroniques. Voici les coordonnées bancaires du Camp de l'Île aux Pipianes :

Transit : 815	Numéro d'institution : 40001	Numéro de compte : 0290262
---------------	------------------------------	----------------------------

Veillez mettre le nom de votre enfant (vos enfants) en référence svp.

Merci de ne pas payer avant la confirmation d'inscription, ceci afin d'éviter les annulations et les remboursements.

Veillez prendre le temps de bien lire les instructions et règlements afin d'être informé de toutes les informations pertinentes concernant le déroulement du camp.

MODALITÉS DE PAIEMENT 2025

Pour une gestion simple et efficace, le paiement des inscriptions se fait par transferts de fonds électroniques directement dans le compte bancaire du Camp de l'Île aux Pipianes.

Vous devrez effectuer vos paiements chaque vendredi, selon les semaines que vous aurez choisies. Aucune facture ne sera émise.

Le **coût hebdomadaire** est de : **95 \$/SEMAINE pour le 1^{er} enfant** (55 \$ pour la 8^e semaine / 3 jours)
70 \$/SEMAINE pour le 2^e enfant (40 \$ pour la 8^e semaine / 3 jours)
60 \$/SEMAINE pour le 3^e enfant (35 \$ pour la 8^e semaine / 3 jours)

Le coût inclut la crème solaire et le chasse-moustiques.

Pour des raisons organisationnelles, il n'est pas possible d'annuler ou d'échanger une semaine payée d'avance. De plus, **toutes les semaines réservées par le biais du calendrier de présence pour votre enfant sont payables** et aucune journée d'absence ne sera remboursée pour la durée du contrat. Aucun retard de paiement ne sera accepté.

RÈGLEMENTS 2025

AU CAMP, IL EST INTERDIT DE :

- Apporter et utiliser des appareils électroniques et cellulaires (iPod, tablettes, etc.);
- Consommer ou posséder des cigarettes, produits de vapotage, drogues, alcool et boissons énergisantes.
- Apporter des objets coupants et/ou dangereux;
- LE CAMP N'EST PAS RESPONSABLE DES OBJETS PERDUS. LES OBJETS RETROUVÉS SERONT INSTALLÉS À L'ACCUEIL JUSQU'À LA DERNIÈRE JOURNÉE DU CAMP.

PROCÉDURE EN CAS DE COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ D'UN ENFANT

Afin d'assurer un suivi du comportement de votre enfant, nous désirons vous informer de la procédure mise en place par l'équipe du Camp de l'Île aux Pipianes.

AVERTISSEMENT 1

- Avertissement verbal à l'enfant de la part d'un membre de l'équipe (avec prise de note);
- Communication verbale aux parents.

AVERTISSEMENT 2

- Deuxième échange avec les parents par la coordonnatrice;
- Révision du contrat et suivi avec l'enfant;
- Une lettre sera envoyée aux parents/tuteur et la prochaine étape sera identifiée dans la lettre.

AVERTISSEMENT 3

- Suspension de l'enfant du camp de jour. Dans ce cas, la durée sera déterminée par la coordonnatrice selon la gravité du cas.
- Une lettre sera envoyée aux parents.

RENSEIGNEMENTS POUR INSCRIPTIONS

DATES D'OPÉRATION DU CAMP : Du lundi 30 juin 2025 au **mercredi** 20 août 2025

HORAIRE D'OUVERTURE : De **7 h 30 à 17 h**

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU CAMP : 418 534-4057

Merci de respecter les heures d'ouverture. Aucun retard ne sera accepté.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Abonnez-vous et consultez régulièrement la page Facebook du Camp. Les animateurs ont régulièrement de l'information à vous transmettre au sujet de la semaine suivante.
- Chaque jour, l'enfant doit apporter son **dîner (chaud ou froid)**, sa bouteille d'eau ainsi que deux (2) collations santé, **sans arachide** (mettre dans le sac à dos avec les autres articles). Le partage de nourriture (autre qu'entre frères et sœurs) est interdit afin d'éviter les risques d'allergies.
- Nous tenons à vous rappeler que nous ne sommes pas responsables des objets perdus, endommagés ou volés au camp de jour ou lors des sorties.

GUIDE 2025

Nous vous fournissons, avant le début du camp, un guide dans lequel se trouveront la marche à suivre et la réglementation pour 2025, incluant les mesures sanitaires à respecter.

Nous vous souhaitons un bel été !

Le comité du Camp de l'Île aux Pipianes